

Pour une éthique du futur

Jérôme BINDÉ

Les sociétés humaines souffrent d'un dérèglement de leur rapport au temps. Une contradiction majeure les travaille. Il leur faut de plus en plus se projeter dans le futur pour survivre et prospérer. Et elles manquent de plus en plus de projet. On peut ainsi parler, avec Zaki Laïdi, d'un divorce entre projection et projet. Ce divorce tend à se creuser, d'une part parce que les grands schémas de pensée et de représentation à long terme semblent s'être effondrés, et, d'autre part, parce que la globalisation et l'apparition de nouvelles technologies impose aux sociétés la logique du «temps réel» et l'horizon du court terme : hégémonie de la logique financière et médiatique ; ajustement des décisions politiques à l'horizon de la prochaine élection ; importance extrême accordée à l'humanitaire, au moment où l'aide au développement décroît. A la tyrannie de l'immédiateté, qui sert d'excuse au «après moi, le déluge» des princes, répond la tyrannie de l'urgence. Celle-ci s'accompagne de l'effacement accéléré des références à l'idée de projet collectif. Nous ne parvenons plus à nous projeter dans une perspective du temps long. De ce point de vue, l'urgence est «un mode de destruction du temps, une négation active de l'utopie» (Z. Laïdi). Le temps semble aboli par l'instant. «Partout», note Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, «l'homme d'aujourd'hui s'arroge des droits sur l'homme de demain, menaçant son bien-être, son équilibre, et parfois sa vie.»

Loin d'être un dispositif transitoire, la logique de l'urgence devient permanente : elle

imprègne tous les processus sociaux en érigeant l'impératif de résultat immédiat en principe absolu de l'action collective. La mise en oeuvre de dispositifs d'urgence a-t-elle pour autant débouché sur la résolution de problèmes à long terme ? Les échecs de l'action humanitaire et, en Europe, celui de la lutte contre le chômage témoignent du contraire.

Réhabiliter le temps long

Mais comment reconstruire le temps à l'heure de la globalisation ? Deux obstacles, note le philosophe belge François Ost, s'opposent à une prise en compte du futur. Il s'agit en premier lieu de la domination du modèle éthique du contrat social qui ne conçoit d'obligations qu'entre sujets approximativement égaux et engagés dans des rapports d'échange fondés sur des clauses réciproques, alors qu'il est question, avec la notion d'éthique du futur, d' "élargir la communauté éthique à des sujets à venir à l'égard desquels nous sommes dans une relation totalement asymétrique». Le deuxième obstacle est la «myopie temporelle" de l'époque, «qui se traduit à la fois par une amnésie à l'égard du passé, même proche, et d'une incapacité à nous inscrire dans un futur sensé». Il est nécessaire de réfléchir aux moyens de surmonter ces deux obstacles, en posant les premiers éléments d'une éthique du futur. L'UNESCO a inauguré cette réflexion lors d'une conférence internationale qui, à l'initiative de Candido Mendes, Président du Senior Board du Conseil international des sciences sociales, et de l'Office d'analyse et de prévision de l'UNESCO, a réuni à Rio de Janeiro (2-4 juillet 1997) une trentaine de scientifiques de haut niveau.

La reconstruction du temps suppose aussi que les acteurs sociaux et les décideurs cessent de s'"ajuster" ou de s'"adapter" ; qu'ils anticipent et prennent les devants. Le XXI^e siècle sera prospectif ou ne sera pas ; prévoir pour prévenir, tel est l'objectif. Car le délai est souvent très grand entre l'énoncé d'une idée et sa réalisation. Une génération, voire plusieurs, c'est souvent le délai minimum pour qu'une politique porte tous ses fruits. Le court et le moyen terme étant déjà «sur les rails» pour l'essentiel, le sort des générations futures dépendra de plus en plus de notre aptitude à lier vision à long terme et décisions présentes. Le renforcement des capacités d'anticipation et de prospective est donc une priorité pour les gouvernements, les organisations internationales, les institutions scientifiques, les acteurs de la société et le secteur privé. L'UNESCO a procédé à cette réforme au cours des dernières années. Le Secrétaire-Général des Nations Unies vient aussi de décider l'établissement auprès de lui d'une Unité de planification stratégique chargée de la prospective et de proposer pour l'an 2000 un Sommet du nouveau millénaire pour préparer le XXI^e siècle.

Or, note Hugues de Jouvenel, on invoque de plus en plus, notamment en Occident, l'accélération du changement et la multiplication des facteurs de rupture pour proclamer le caractère de plus en plus imprévisible de l'avenir, et en déduire qu'une seule chose importe : la flexibilité. «On oppose ainsi de plus en plus la culture du «juste à temps»... à celle du temps long qui demeure pourtant le seul cadre dans lequel peuvent être mises en oeuvre de véritables stratégies de développement». L'édification d'une éthique du futur exige donc une remise en cause des modes de gestion reposant sur la flexibilité érigée en principe absolu, et sur le refus de la prospective.

Mais il faut aller plus loin : comme le souligne Federico Mayor, «Si nous n'agissons pas «à temps», les générations futures n'auront pas le temps d'agir du tout : elles risqueront d'être prisonnières de processus devenus incontrôlables», telles que la croissance démographique, la dégradation de l'environnement global, ou les disparités entre Nord et Sud et au sein même des sociétés, l'apartheid social et l'emprise mafieuse qui gagne. «Demain, c'est toujours trop tard». Un exemple ? Cinq ans après le sommet de la Terre, l'Agenda 21 est pour l'essentiel resté lettre morte. Comme le dit Mayor, si l'on excepte les timides avancées du sommet de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre, «Rio plus cinq», c'est «Rio moins cinq». Combien de temps pourrons-nous nous payer le luxe de l'inaction ? A-t-on calculé le prix de l'inertie, et de l'absence d'éthique du futur ?

Prospective des valeurs et politique de l'avenir

L'édification d'une éthique du futur exige d'inaugurer une prospective des valeurs. Car les valeurs, loin de constituer un patrimoine figé, sont un «héritage qui n'est pas précédé d'un testament» (René Char), donc en mouvement, tourné vers le futur. Comme le note Paul Ricoeur, «les valeurs se situent... à mi-chemin entre les convictions durables d'une communauté historique et les réévaluations incessantes que réclament les changements d'époque et de circonstance avec l'émergence de problèmes nouveaux.»

Trois évolutions sont ici déterminantes : la première est la mutation temporelle de la responsabilité : selon Ricoeur, «jusqu'à présent, on considérait quelqu'un comme responsable seulement d'actes passés... Hans Jonas, dans le Principe de responsabilité, conçoit au contraire une responsabilité tournée vers le futur lointain. Quelque chose nous est confié qui est essentiellement fragile», et périssable : la vie, la planète, ou la Cité. Car la Cité est périssable. Sa survie dépend de nous (Hannah Arendt). En effet, aucun système institutionnel ne survit «sans être soutenu par une volonté de vivre ensemble.... Lorsque ce vouloir s'effondre, toute l'organisation politique se défait, très vite».

L'émergence internationale du principe de la précaution, fondé sur l'incertitude, constitue une deuxième évolution majeure : toute prospective est en effet gestion de l'imprévisible et de l'incertitude, donc du risque. Selon François Ewald, le nouveau paradigme de la précaution «témoigne d'un rapport profondément bouleversé à une science qu'on interroge moins pour les savoirs qu'elle propose que pour les doutes qu'elle insinue. Les obligations morales y prennent la forme de l'éthique».

Troisième évolution : en étendant sans cesse son domaine d'extension, le patrimoine fonde désormais une responsabilité humaine vis-à-vis des générations futures. Il était simple legs du passé ; désormais, il réunit, à la limite, toute la culture et toute la nature. Il ne se borne plus aux pierres, mais intègre le patrimoine matériel et symbolique, éthique, écologique et génétique. Il devient l'élément de la définition d'un rapport à l'Autre : un Autre dans l'espace (autrui), puisque le patrimoine n'est donc pas tellement de transmettre et perpétuer des objets et des valeurs que de créer un élan pour la transmission, d'instituer un sens dynamique de la solidarité entre générations, c'est-à-dire de donner un sens à la perpétuation de l'espèce humaine, une raison de vivre aux hommes».

L'édification d'une éthique du XXIème siècle exige cette «réforme de la pensée» qu'a évoquée Edgar Morin. Pascal avait vu juste : «travaillons donc à bien penser : voilà le principe de la morale». Une telle réforme suppose aussi une réforme des liens entre la pensée et l'action, fondée par exemple sur l'évolution vers un «droit commun» de l'humanité (Mireille Delmas-Marty). Selon François Ost, «Faute de lien vivant entre passé et avenir, toute référence à la tradition est condamnée à apparaître comme crispation idéologique, voire comme fondamentalisme régressif, tandis que la formulation de projets pour le lendemain ne se donne plus que sous la forme dépréciée de l'utopie».

Or, nous rappelle Paul Ricoeur, «il faut résister à la séduction d'attentes purement utopiques ; elles ne peuvent que désespérer l'action... Des attentes doivent être déterminées, donc finies et relativement modestes, si elles doivent pouvoir susciter un engagement responsable. Oui, il faut empêcher l'horizon d'attente de fuir ; il faut le rapprocher du présent par un échelonnement de projets intermédiaires à portée d'action».

La crise du politique a coïncidé largement, à l'Ouest, à l'Est et au Sud, avec les «crise de l'avenir» et son illisibilité croissante. Le moment est venu de se souvenir que la politique consiste d'abord et avant tout à structurer le temps, «l'affaire propre de l'homme politique» étant «l'avenir et la responsabilité devant l'avenir» (Max Weber). Dès lors, y a-t-il lieu d'opposer solidarité vis-à-vis des générations présentes et solidarité vis-à-vis des généra-

tions futures ? La générosité ne se divise pas. Le peu de cas fait des exclus du Tiers-monde et du Quart Monde est l'avvers de la pièce de monnaie, l'oubli des générations futures son envers. L'éthique du futur est fondamentalement une éthique du temps qui réhabilite le futur, mais aussi le présent et le passé. L'éthique du futur, ce n'est pas l'éthique au futur... remise aux calendes grecques ! C'est l'éthique ici et maintenant, pour que plus tard il y ait encore un ici et un maintenant. Comme le souligne Ricoeur, «nous avons tellement de projets inaccomplis derrière nous, tellement de promesses encore non tenues, que nous aurons de quoi construire un futur par la revivification de ces multiples héritages».

Jérôme BINDÉ

Directeur, Office d'analyses et de prévision, UNESCO